



Règlement du jeu concours organisé par le site www.skirandonnenordique.com
Validité du 23 mars 2009 au 20 avril 2009 minuit.

Article 1 : modalités

Ce jeu est organisé par le site www.skirandonnenordique.com, les magasins **EXPE** et **Smartwool**. Jeu gratuit sans obligation d'achat organisé du 23 mars au 20 avril 2009 inclus. Les « trucs et astuces » proposées après le 20 avril, à minuit, ne seront pas pris en compte. Le jeu est ouvert aux membres du site www.skirandonnenordique.com exceptés aux salariés de l'entreprise EXPE et Smartwool. Jeu ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, en Belgique ou en Suisse, disposant d'une adresse postale valide, à l'exception de toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, la réalisation ou à la gestion de ce jeu concours « trucs et astuces ».

Article 2 : les lots à gagner

Le jeu concours est doté de :

- 1ER prix** : Sac de couchage WARMTH en duvet + 2 produits en laine Smartwool*.
- 2 EM prix** : un réchaud "écologique" bois Vital Stove + 2 produits en laine Smartwool*.
- 3 EM prix** : un sac à dos Deuter Guide 35 + 2 produits en laine Smartwool*.
- 4 EM prix** : une gourde filtrante Katadyn + 2 produits en laine Smartwool*.
- 5 EM prix** : un chargeur solaire Silva Solar I + 2 produits en laine Smartwool*.

***un produit Lightweight manche longue et une paire de chaussette Smartwool (H ou F) par gagnant.**

Article 3 : désignation des gagnants

La participation à ce jeu concours prendra fin le 20 avril 2009 à minuit. Une première sélection sera établie par les administrateurs du site www.skirandonnenordique.com. Le choix des gagnants sera soumis aux votes des internautes à partir du 22 avril jusqu'au 30 avril 2009.

www.skirandonnenordique.com informera les gagnants du résultat par e-mail dans les 15 jours suivants la clôture du jeu concours. Les résultats seront indiqués sur le site www.skirandonnenordique.com.

Les lots ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit ; ils sont non cessibles. Les participants devront indiquer en retour d'e-mail leurs coordonnées exactes. Toutes informations d'identité ou d'adresses fausses entraînent la nullité des gagnants et de l'ensemble de ses participations.

Article 4 : remise des lots

Les gagnants recevront leurs lots dans les trois semaines suivant l'annonce des résultats. Le site www.skirandonnenordique.com ne saurait être tenu pour responsable des retards, pertes, avaries, manque de lisibilité des cachets du fait des services postaux, intervenus lors de la livraison. Les gagnants renoncent à réclamer à www.skirandonnenordique.com, www.expe.fr, www.smartwool.com tout dédommagement résultant d'un préjudice occasionné par l'acceptation et/ou l'utilisation du lot.

Les gagnants devront communiquer leur nom, prénom et adresse pour l'envoi des lots. Les lots seront directement expédiés par les partenaires Expé et Smartwool.

Article 5 : auteur des photos, copyright et droit à l'image

Les participants doivent impérativement être les auteurs des photographies et vidéos transmises dans le cadre du présent concours et déclarent qu'elles sont libres de tous droits. Les participants doivent s'assurer de l'autorisation des personnes photographiées ou filmées ou des propriétaires des biens photographiés ou filmés. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de contestation liée aux droits à l'image.

Les participants s'engagent donc à intervenir à toute instance engagée contre www.skirandonnenordique.com ou un de ses partenaires. Ils s'engagent à prendre à leur charge tous dommages-intérêts auxquels pourraient être condamnés www.skirandonnenordique.com ou un de ses partenaires par une décision de justice même non encore définitive ainsi que tous les frais engagés par celles-ci pour leur défense, y compris les frais raisonnables d'avocats.

Article 6 : litige, réclamations et responsabilités

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité, sans possibilité de réclamation quant aux résultats. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant.

Le site www.skirandonnenordique.com tranchera souverainement tout litige relatif au jeu et à son règlement. Il se réserve le droit, si les circonstances l'exigeaient d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Les gagnants autorisent le site www.skirandonnenordique.com et les partenaires de l'opération à utiliser à titre publicitaire dans la communication faite autour du présent concours, ses nom, prénom, photographie et vidéo, et sans que cela confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution de son lot. Les images ne pourront pas être utilisées par les entreprises partenaires offrant des lots hors de la promotion du présent concours.

Article 7 : informatique et libertés

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants au jeu disposent, en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant. Pour l'exercer, il leur suffira de s'adresser à contact@skirandonnenordique.com